

Appel à communications

Colloque international

Le droit international du développement : évolution ou révolution?

Hommage au professeur Hervé Cassan (1947-2021)

Date : Les 26 et 27 mai 2022

Lieu : Faculté de droit - Université de Sherbrooke (Campus de Sherbrooke)

La Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et le Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (CrRDG), organisent un colloque les 26 et 27 mai 2022 portant sur le droit international du développement. L'événement sera l'occasion d'aborder les thématiques du droit international du développement liées au parcours universitaire et professionnel du professeur Hervé Cassan.

De manière plus précise, mais sans restreindre les perspectives, nous souhaitons recevoir des propositions de communications qui aborderaient les questions suivantes :

- Développement et sécurité internationale ;
- Protection de l'environnement global et développement : nouveaux enjeux;
- Approches croisées droits de l'Homme, humanité et développement;
- Nouveaux acteurs de la gouvernance du développement;
- Prévention et règlement des différends internationaux et développement;
- Développement et commerce;
- Système des Nations Unies pour le développement : réforme ou ajustement ?
- Investissement et développement;
- Institutions financières internationales et développement;
- Droit au développement;
- Développement et gouvernance mondiale;
- Transferts de technologie et développement;
- Typologie des pays développés et des pays en développement à l'aune des crises sanitaires;
- Dette extérieure des pays en développement;

- Indicateurs de développement;
- Commerce équitable et développement;
- Droit international et économie du développement;
- Patrimoine commun de l'humanité et nouveaux enjeux environnementaux;
- Approches critiques du droit et développement;
- Cadre juridique du développement de l'Afrique;
- Négociation internationale et développement;
- Techniques contractuelles et développement;
- Évolution du concept de développement à la Banque mondiale et dans les banques régionales de développement;
- Organisations régionales et sectorielles vouées au développement;
- Catégories d'États en droit international du développement;
- Mondialisation et crises Nord-Sud;
- Signification et importance du développement dans le développement durable;
- Droit international du développement et défis de l'humanité;
- Développement et maintien de la paix;
- Apport du droit international du développement à l'édification d'une société internationale plus juste;
- Droit international du développement et spécificité francophone.

La direction scientifique du colloque est assurée par le professeur Pierre-François Mercure de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.

Nous vous invitons à faire parvenir votre proposition de communication (maximum 250 mots) portant sur l'une des thématiques précédentes ou sur toute autre thématique relative au droit international du développement, accompagnée de votre curriculum vitae, avant le 20 septembre 2021, à l'adresse suivante : Safa.Ben.Saad@USherbrooke.ca. Une réponse vous parviendra avant le 15 octobre 2021. Des actes seront publiés à la suite du colloque. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec madame Safa Ben Saad, à l'adresse suivante : Safa.Ben.Saad@USherbrooke.ca.

Les frais de transport et/ou de séjour pourraient être remboursés totalement ou partiellement selon la disponibilité de fonds. Veuillez nous informer si vous avez des besoins particuliers quant à la prise en charge de votre participation. Bien que la présence des conférenciers soit privilégiée, il sera possible de présenter la communication virtuellement. Des informations complémentaires suivront sur ces questions.

12/07/2021